



Erreur opposition administrative

Par **whatthef**, le **21/02/2013** à **16:28**

Bonjour,

Je viens de découvrir un matin par recommandé, un avis d'opposition administrative de mon compte bancaire.

La somme réclamée approche les 10 000€ pour des excès de vitesses et autres amendes concernant une voiture.

Le problème est que je n'ai pas le permis et que **je ne suis pas l'auteur de ces infractions.**

Mon nom est apparu car la voiture était liée à une société qui a disparu depuis 10 ans, dont j'étais le gérant.

Étant sans ressources, je ne sais pas comment faire, car je vais me prendre en plus de ça des frais bancaires de 1000€ que je ne pourrais pas payer.

Je suis dégoûté de devoir payer pour quelque chose que je n'ai pas commis. J'ai contacté un avocat qui me dit que c'est courant et qu'il peut résoudre facilement l'affaire. Mais bon, ça fait encore des frais.

Que faire? Pourrais-je me faire rembourser les frais bancaire? Dois-je passer via un avocat?

La situation devient critique, sans compte bancaire, je ne peux plus payer mon loyer et mes factures.

C'est le pot de terre contre le pot de fer.

Je vous remercie de vos réponse.

Cdlt,